



C'est fou
comme je t'aime!

**VIVRE MIEUX,
BOUGER PLUS,
MANGER MIEUX
DANS L'ARRONDISSEMENT
DU SUD-OUEST**

Aménagements et règlements favorisant
l'alimentation saine de proximité et
l'activité physique spontanée

Aménagements relatifs à l'activité physique

➤ Le woonerf Saint-Pierre

Woonerf Saint-Pierre - Avant



- Ruelle asphaltée
- Aire de stationnement
- Lieu de passage automobile
- Aucune fonction utilitaire définie

Woonerf Saint-Pierre - Après



- 7000 mètres carrés de verdure
- Une centaine d'arbres et 1800 arbustes
- 3000 mètres carrés de poussière de pierre stabilisée

Woonerf Saint-Pierre - Objectifs

- Augmenter le couvert végétal et les surfaces perméables; diminuer les îlots de chaleur
- Favoriser la mixité des usages
- Créer un espace propice à l'appropriation (plaine de jeu libre, etc.)
- Limiter la circulation automobile sur le site tout en conservant l'accès aux cours arrières pour favoriser la marche
- Créer un lien vert entre le parc du Lac-à-la-Loutre, le complexe récréatif Gadbois, l'école St-Zotique et la résidence pour personnes âgées

Woonerf Saint-Pierre - Objectifs (suite)

- Augmenter l'activité physique (en cours)
 - Exerciseurs pour les adultes et les aînés

- Agrandir le parc du Lac-à-la-Loutre
 - Développer un jardin collectif (2017)
 - Accroître l'offre pour les jeunes

Aménagements relatifs à l'activité physique

➤ Les rues

Piétonisation de la rue Eadie

Marquage au sol /
Ludique _
Union des deux parties du parc

Rue De Maricourt

Enlèvement de la clôture /
Côté ouest
Ouverture de la place sur le parc
Ajout de mobilier sous les arbres

Ajout de mobilier urbain /
-Table avec jeu d'échec
-Chaises longues
-Bacs d'agriculture urbaine



Terrain de hockey-cosom /
avec bandes / arrières des buts



Table de ping pong extérieure



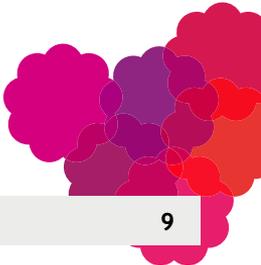
Ludothèque / conteneur adapté
-Animation
-Prêts d'équipements et jeux
-Prêts de livres



Piétonisation partielle de la rue Charlebois

● En cours de développement:

- Phase 1 (2016) : corridor piéton vers le métro Place-Saint-Henri
- Phase 2 (2017) : passerelle piétons et cyclistes au-dessus de la rue Sainte-Marguerite pour relier la rue Charlebois à la piste cyclable
- Phase 3 (2018) : lien piéton et cycliste entre la rue Charlebois et le parc du Premier-Chemin-de-fer

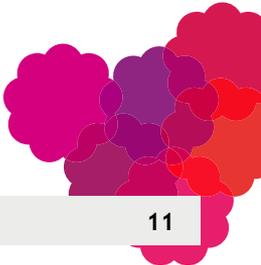


Mobilier urbain

- Doubler le nombre de bancs publics
 - Accroître la marchabilité (demandes citoyennes)
 - Répondre aux besoins des aînés (Municipalité amie des aînés)

Aménagements relatifs à l'activité physique

➤ Les parcs



Aménagement des parcs

- Réfection de 3 parcs par année
 - Rendre accessibles universellement (aînés, enfants, mobilité réduite)
- Exerciseurs pour adultes
- Tables à ping pong permanentes
- Ludothèque (ballons, jeux, cerceaux, etc.)



Aménagements relatifs à l'activité physique

➤ Les vélos

Aménagements pour cyclistes

- Quintupler le nombre de supports à vélos depuis 2009
 - Écoles
 - Centres communautaires
 - Bibliothèques
 - Artères commerciales
 - Marché Atwater - stationnement à vélos
- Réfection à venir de la rue Notre-Dame
 - Supports 4 saisons
 - Bornes de réparation
- Garage à vélos sécurisé à la mairie



Aménagements relatifs à l'alimentation saine de proximité

- ❁ Réfection et agrandissement des jardins communautaires
 - Accessibilité universelle
 - Jardinage en bacs surélevés (aînés et pers. à mobilité réduite)
- ❁ Augmentation du nombre de jardins collectifs
 - Griffintown
 - Dent-Verte (délaissé par la CSDM)
- ❁ Implantation de micro jardins collectifs dans les ruelles vertes



- Aménagement de la rue de Biencourt
 - Piétonisation
 - Aménagement de grands bacs pour de l'agriculture urbaine



- Autorisation et aménagement de marchés publics / paniers biologiques
- Mise en place d'une serre hydroponique sur le toit du chalet du parc De La Vérendrye (culture et approvisionnement pour environ 40 familles)

Politiques et aspects réglementaires

- Premier arrondissement montréalais à limiter à 30 km/h la vitesse dans les zones scolaires sur artères
- Vitesse réduite à 30 km/h sur 90% du réseau routier du Sud-Ouest
- Interdiction de servir de la malbouffe dans les installations de l'arrondissement (centres sportifs, de loisirs et communautaires)
- Adoption du Plan d'action intégré en développement social 2015-2020 où la priorité est donnée à la sécurité alimentaire et au développement de l'agriculture urbaine
- Modifications au Règlement d'urbanisme
 - Obligation d'un nombre minimal de cases à vélo dans les nouveaux projets d'habitation (2011)
 - Interdiction des services à l'auto (2016)
 - Favorisation du développement de l'agriculture urbaine (aujourd'hui)



Priorités à venir

- ❁ Intégration de la piste cyclable du canal de Lachine au réseau blanc de l'agglomération de Montréal
- ❁ Planification des abords du complexe Turcot (PDUES)
 - Accroissement des mesures permettant l'agriculture urbaine et le verdissement massif
 - Développement des modes de transport actif
 - o Créer un lien fédérateur reliant les quartiers
 - o Accroître la marchabilité en désenclavant les quartiers
 - o Augmenter le nombre de pistes cyclables
 - o Intégrer davantage de pistes cyclables au réseau blanc

Conclusion

- ❁ Les villes et les arrondissements qui veulent agir ont le pouvoir de le faire
- ❁ Développer une vision cohérente avec les citoyens
- ❁ Se doter d'une réglementation dynamique
- ❁ Intégrer les actions dans les différentes politiques
- ❁ Investir dans des petites et grandes mesures